Féministes contre la dictature des investisseurs et des multinationales !

Accords TISA : Négociations secrètes, accords irréversibles, effets gravement toxiques

Des négociations se tiennent dans le plus grand secret à Genève du 6 au 10 juillet sur l'Accord sur le commerce des services (ACS) en anglais Trade in services agreement (TISA). Même les parlementaires sont tenus à l'écart. Elles concernent les assurances, les services financiers, les transports, la poste, les télécommunications, la radio et la TV, le commerce de gros et de détail, l'énergie, l'eau, la santé, l'éducation, la restauration, le traitement des ordures, etc.... A noter que les milieux financiers en Suisse sont très favorables à TISA car ils comptent profiter de l'ouverture des marchés.

Quels sont nos besoins : Des services publics de qualité, du travail correctement rémunéré, la coopération pour le bien être de toutes et tous ; le respect de la nature, une bonne formation pour les jeunes afin qu'ils réalisent leurs projets, une prise en charge solidaire des personnes dépendantes.

Que propose cette société axée sur le libre échange ? Les investisseurs et les multinationales sont exclusivement motivés par la recherche du profit pour leurs actionnaires. Ils imposent une société fondée sur la compétitivité et la lutte de tous contre tous.

TISA représente un grand danger pour la majorité de la population et tout particulièrement pour les femmes. Entre autres : la privatisation progressive et irréversible des services publics (santé, éducation, social, transports, médias). Ces services tendent déjà à être réduits à cause des pressions sur les budgets publics, mais leur privatisation serait catastrophique. Les femmes renvoyées à la maison devant palier sans rémunération aux carences de certains services de soins.

Le règlement des conflits serait réservé à des tribunaux ad hoc favorables aux investisseurs et aux multinationales s'appuyant sur ledit « principe de la protection des investissements » qui figure dans beaucoup d'accord commerciaux. Les Etats pouvant être condamnés à payer des sommes exorbitantes si le tribunal juge que l'entreprise a été privée de profit.

Marche mondiale des femmes, juillet 2015
www.marchemondiale.ch

Infos :
http://www.suisse.attac.org/